
CONSEIL REGIONAL
GROUPE COMMUNISTE

**CREATION D'UN SERVICE PUBLIC REGIONAL DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

Intervention de Gisèle Quérité

Je souhaitais en effet rajouter quelques mots.

On voit bien qu'il s'agit de choix politiques et qu'il y a comme même deux courants qui s'affrontent.

Le marché, la mise en concurrence, la marchandisation, je ne sais pas si ce sont des gros mots, mais en tout cas des mots qui ont des conséquences. A mon sens il y a incompatibilité entre la formation professionnelle et le profit. C'est quelque chose de clair pour moi.

La Région ne part pas de rien, il y a eu tout ce travail de partenariat de fait, nous avons su entendre, nous savons entendre, nous savons ce que veulent les citoyens et cette question de marchandisation, ce n'est certainement pas ce que demandent les citoyens sur notre territoire, et ce qu'ils demandent au niveau national.

Le CNAM, l'AFPA, effectivement, ils sont bons, et nous voulons conserver ce qui est bon. Je pense que nous prenons la sage décision effectivement pour conserver telles que se trouvent aujourd'hui la CNAM et l'AFPA.

Monsieur Lemaigen (UMP) disait « *la concurrence, n'ayons pas peur, c'est bien* ». Il faudra l'expliquer à tous les gens qui ont perdu leurs emplois, les milliers de personnes qui ont perdu leur emploi à cause de la concurrence. Je pense que ce serait intéressant de leur expliquer le bienfait de la concurrence.

La formation permet l'épanouissement, « *quel rapport avec la citoyenneté* » demandait Madame Gantier (FN). Effectivement, la formation, c'est l'épanouissement du citoyen. Vous le savez Madame Gantier, quand nous n'avons pas de formation, c'est la précarité, c'est le chômage bien souvent. Le fait d'avoir un emploi, le fait de gagner sa vie correctement, le fait de pouvoir apprendre tout au long de sa vie, bien entendu, ça participe à l'épanouissement du citoyen et à sa vie sur le territoire. L'importance n'est donc pas seulement au niveau de l'emploi mais bien de l'épanouissement du citoyen.

Ce service public régional est pour moi une suite logique de la loi du 13 août 2004 qui va avec les nouveaux droits, la VAE, le DIF, et tout ce qu'a pu faire la Région pour mettre en place des nouveaux droits. Alors il s'agit d'un projet ambitieux. La formation professionnelle tout au long de la vie, cela a un sens, cela veut dire que l'on prend en compte à la fois les besoins d'un territoire mais aussi les départs à la retraite, mais aussi les milliers d'actifs qui sont aujourd'hui sans formation. Il s'agit bien d'articuler les besoins individuels et les besoins des entreprises, le besoin des bassins d'emplois mais aussi les droits égaux devant tous les citoyens. Le service public de la formation me paraît la meilleure garantie pour le respect des valeurs que nous défendons, à savoir l'égalité des droits à la formation.

Bien entendu, nous nous félicitons, je me félicite de la mise en place de ce service public régional avec toutefois des inquiétudes effectivement, car nous assistons de plus en plus à un désengagement de l'État par rapport à la formation professionnelle.